

L'opération franchit le cap du 50%

Au moment de mettre sous presse ce troisième bulletin FAC-FEC-FNEEQ sur l'opération CA pour la valorisation de la profession enseignante, plus de la moitié des syndicats sont intervenus auprès des conseils d'administration et aucun échec n'a été enregistré. La plupart des membres des conseils d'administration ont exprimé leur volonté qu'on donne suite au rapport. L'opération se poursuit. Voici la liste des collèges dont les syndicats nous ont donné des informations concernant les réunions des conseils d'administration. On mentionne au passage les composantes des collèges où existent des syndicats distincts.

- Cégep de Baie-Comeau
 - Cégep de Drummondville
 - Collège François-Xavier-Garneau
 - Cégep de la Gaspésie et des Îles et ses composantes de Gaspé, des Îles, de Baie-des-Chaleurs, du centre spécialisé des pêches à Grande-Rivière
 - Cégep Gérard-Godin
 - Cégep John Abbott
 - Cégep régional de Lanaudière et ses constituantes de l'Assomption, de Joliette et de Terrebonne
 - Collège de Maisonneuve
 - Cégep Marie-Victorin
 - Cégep de l'Outaouais
 - Cégep de Rimouski et Institut maritime du Québec
 - Cégep de Rivière-du-Loup
 - Collège de Rosemont
 - Cégep de Saint-Laurent
 - Cégep de Sept-Îles
 - Collège Shawinigan
 - Collège de Sherbrooke
 - Cégep de Sorel-Tracy
 - Cégep de Trois-Rivières
 - Collège de Valleyfield
 - Cégep de Victoriaville
 - Cégep de Sainte-Foy
 - Cégep Saint-Félicien et centre d'études de Chibougamau
- En chantier**
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 - Cégep André-Laurendeau
 - Champlain Regional College et ses composantes de St-Lawrence, St-Lambert et Lennoxville
 - Collège Dawson
 - Heritage College
 - Cégep Montmorency
- Ont adopté une recommandation différente :**
- Cégep Limoilou

Au collège François-Xavier Garneau

Pétition de 279 profs pour demander au CA d'appuyer la recommandation



Luc Lafontaine, président du syndicat et membre du CA, avec en main les 279 signatures reçues en date du 14 avril 2008.

Le lundi 14 avril, le conseil d'administration du collège François-Xavier-Garneau a adopté à l'unanimité la recommandation de l'intersyndicale qu'avait retenue auparavant l'assemblée générale du syndicat. Au terme d'une rencontre de plus d'une heure, une dizaine d'enseignantes et d'enseignants ont répondu aux questions des membres du Conseil et ont pu expliquer ce que signifie aujourd'hui, au quotidien, l'alourdissement de notre tâche. La réunion a été l'occasion également de signaler que 279 enseignantes et enseignants du collège avait signé, en l'espace de quatre (4) jours, une pétition pour demander au conseil d'administration d'appuyer la proposition.

Cégep Marie-Victorin, de Maisonneuve et de Rivière-du-Loup

Les réunions des conseils d'administration des cégeps Marie-Victorin, de Maisonneuve et de Rivière-du-Loup ont adopté la recommandation. Le directeur des études au cégep de Maisonneuve a même ajouté que la tâche des profs s'était *alourdie*.

Au cégep de Drummondville, le DG va plus loin et prend position publiquement

À Drummondville, le 29 avril dernier en soirée, la proposition fut présentée conjointement par le président du syndicat, Jean Vaillancourt, et le directeur des ressources humaines. Les membres du conseil d'administration ont adopté unanimement la proposition qui fut, de surcroît, chaudement appuyée par le directeur général. Celui-ci a en outre soumis à plusieurs journaux un texte valorisant la profession enseignante, qui a été publié dans certains journaux régionaux. En voici quelques extraits :

[...] La présence en classe, ne représente que la pointe de l'iceberg [de la tâche enseignante]. Avant de se présenter en classe, l'enseignant a dû étudier pendant de nombreuses années, il doit continuellement se mettre à jour et ce, quel que soit le domaine de son enseignement, et il doit préparer cours et autres activités pédagogiques tels laboratoires, sorties, évaluations formatives et sommatives, corrections d'examens ou de dissertations, etc. Pour bien comprendre la lourdeur de la correction d'examens, prenons l'exemple d'un enseignant au niveau collégial qui enseigne à 4 groupes de 35 étudiants dans un cours spécifique durant un trimestre et qui leur demande un travail de session de deux pages sur un sujet. Dans sa correction, il lui faut donc discerner la profondeur de l'analyse, la précision de la synthèse, l'habileté à cerner rapidement le sujet en le présentant et la qualité de la présentation tant sur le fond que sur la forme y compris la qualité de la langue. Pour se faire une idée de ce travail, demandons à quelques amis de nous décrire par écrit le même sujet. Nous trouverons rapidement qu'il y a répétition lors de notre lecture de ces textes et que nous pourrions difficilement déterminer la gradation de la qualité de ces écrits. Que ferions-nous si nous avions comme notre enseignant ci-dessus 140 textes à évaluer ?

À cette tâche d'enseignement, il faut ajouter toutes les autres demandes de participation à des comités divers que ce soit par rapport aux rencontres avec les parents, à la promotion des programmes d'études ou à l'élaboration et l'évaluation de ces programmes. Il faut aussi ajouter les réunions de départements afin de standardiser procédures et approches pédagogiques et échanger sur les stratégies d'encadrement des étudiants. Il faut également consacrer le temps nécessaire pour la disponibilité aux étudiants et participer aux comités administratifs et pédagogiques convoqués par la direction. Ces multiples responsabilités sont lourdes, mais combien valorisantes quand on constate le succès de nos étudiants.

[...] Le respect envers les enseignants est à mon avis à la base de cette problématique. Quand des parents critiquent les enseignants de leurs enfants au primaire et ce devant leurs enfants, quand ils incitent leurs enfants à ne pas perdre tant de temps avec leurs devoirs, comment veut-on que ces mêmes enfants respectent leurs enseignants en classe? Quand on lit dans les journaux que des parents se présentent à l'école et rudoient des enseignants, comment veut-on que ces enseignants se sentent respectés le lendemain par ceux qui ont été témoins de ces actes?

Au Cégep de Rimouski et à l'Institut maritime du Québec, le directeur général recommande chaudement l'adoption de la recommandation

À sa réunion du 29 avril, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la recommandation, après un petit discours du nouveau directeur général, Jean-Pierre Villeneuve, qui disait avoir suivi de près les travaux sur la profession enseignante et recommandait chaudement l'adoption.

Au cégep Limoilou et de Sainte-Foy, les directions adoptent leur propre proposition!

Après d'âpres discussions avec l'administration des collèges, qui ont refusé au départ les interventions du syndicat au conseil d'administration, les deux conseils d'administration des cégeps Limoilou et de Sainte-Foy ont débattu la question et ont adopté une recommandation distincte de celle présentée par leur syndicat respectif. Prétendant que les membres du CA de Sainte-Foy ne connaissent pas le travail des enseignantes et des enseignants [sic], le CA a adopté, à l'unanimité, la proposition suivante le 21 avril dernier : « il est résolu que le conseil d'administration accueille favorablement ce rapport et encourage les parties nationales à poursuivre leur travail conjoint ». Quant au cégep Limoilou, après n'avoir obtenu qu'un point d'information, le directeur général a présenté une recommandation. Sans reprendre les commentaires du syndicat, il a consenti à souhaiter des solutions à « court » et pour la prochaine négociation.

Au cégep de Baie-Comeau, Danielle Delorme présente la proposition

Aussi, le lundi soir 28 avril, au cégep de Baie-Comeau, c'est la directrice générale du cégep, Danielle Delorme, qui a présenté au conseil d'administration la proposition d'« *Appui à la profession enseignante au collégial* ». Charles Blais, président du syndicat, a complété le portrait d'ensemble. Le directeur des études, Roger Bouchard, est intervenu pour souligner la qualité du travail du Comité et la justesse du contenu du rapport. La proposition, reprise par un membre représentant des organismes socioéconomiques, a été adoptée à l'unanimité.

Cégep de Sept-Îles : le collège accepte de réserver des ressources en provenance des transferts fédéraux!

Lors de la rencontre du conseil d'administration du 22 avril, la proposition fut aussi adoptée à l'unanimité. Saisissant l'occasion de la présentation du document sur la profession enseignante, le président du syndicat, André Alizi, a expliqué entre autres que, depuis l'introduction du nouveau mode de financement, les charges de travail des enseignantes et des enseignants ont considérablement augmenté au Cégep de Sept-Îles et qu'il y avait un besoin urgent de ressources supplémentaires dans le volet 1. Le discours a semblé avoir eu son effet, car le jeudi suivant, la direction déposait un projet de répartition 2008-2009, qui contient 0,7 ETC provenant des transferts fédéraux!

Au collège de Valleyfield, le conseil vote avec empressement



Lors de la réunion du 29 avril 2008, les membres du CA du Collège de Valleyfield ont adopté à l'unanimité la proposition. Après avoir écouté avec attention les représentants syndicaux expliquer et illustrer les considérants de la proposition, le directeur général Guy Laperrière et le président du conseil Jean-Claude Lecompte, lui-même ex-directeur du secteur professionnel à la Commission scolaire de la Vallée des Tisserands, se sont dit tout à fait d'accord pour reconnaître que la tâche des enseignants du Collège de Valleyfield s'était fortement accrue ces dernières années. De nouvelles tâches administratives et des exigences occasionnées par les mesures relatives à la réussite des étudiants et des étudiantes sont,

selon ceux-ci, les principales causes d'une forte évolution de la tâche des professeurs. Des problèmes majeurs sont à prévoir si des mesures efficaces ne sont pas prises rapidement. Les membres ont adopté la résolution avec empressement.

Au cégep de Saint-Laurent, appui franc du CA malgré la tiédeur du DÉ

Le 30 avril dernier, le Conseil d'administration du cégep de Saint-Laurent a adopté à l'unanimité la résolution visant la valorisation de la profession enseignante, à la suite d'une présentation syndicale. Alors que des membres du conseil ont souligné l'implication du personnel, particulièrement du personnel enseignant, dans la remontée impressionnante du collège, le directeur des études, Pierre Boucher, n'a pas cru bon abonder dans ce sens et est demeuré bien tiède dans son intervention, soulignant que le document ne faisait pas la démonstration d'un alourdissement de la tâche enseignante.

Au collège de Sherbrooke, témoignage exhaustif sur la tâche en chimie

C'est à l'unanimité que les membres du CA ont appuyé la recommandation qui leur a été soumise le 23 avril, dans le cadre des travaux sur la valorisation de la profession enseignante. Après une



Catherine Ladouceur, présidente du syndicat, lors de la présentation au CA



On peut se procurer le témoignage de Mireille Guay, sur le site du syndicat. www.specs-csn.qc.ca/

présentation sommaire du document « Enseigner au collégial, portrait de la profession », faite par Catherine Ladouceur, présidente du syndicat, et avec l'appui d'une délégation d'une dizaine de profs, le témoignage d'une enseignante du département de chimie, Mireille Guay, est venu démontrer de manière on ne peut plus claire l'augmentation de la tâche enseignante et la nécessité de sa reconnaissance.

Collège Saint-Félicien : les représentants enseignants votent contre la résolution modifiée par la direction du collège

Dans une saga qu'avait débuté en mars lors de la rencontre précédente du conseil d'administration, la direction du collège a décidé, lors de la dernière réunion du 29 avril, de modifier la proposition présentée par le syndicat enseignant, en biffant les considérants portant sur les ressources et en niant la dimension **primordiale** de l'enseignement dans la mission des cégeps et le cœur de cette pratique, le Volet 1 de la tâche. Elle refusait aussi de soumettre un engagement à mettre en œuvre des actions de valorisation dans le contexte de renouvellement de l'effectif enseignant !

Malgré le fait qu'ils aient réussi à faire ajouter que la poursuite des travaux du comité paritaire devait avoir pour but la recherche de solutions aux problèmes les plus graves, les représentantes et représentants enseignants ont voté contre cette proposition de la Direction, qui encore une fois niait le problème de la lourdeur de la tâche et le manque de ressources enseignantes dans le réseau.

Le Comité exécutif du SEECFS